

Introduction

Renée B.-DANDURAND
et Gilles PRONOVOST

La recherche sur la famille n'est pas récente au Québec. Au XX^e siècle, les sciences humaines naissantes font toutes une place à la famille, qu'il s'agisse des travaux du sociologue Léon Gérin sur la vie rurale au Canada français, des recherches de la psychologue Thérèse Gouin-Décarie sur la petite enfance ou encore des enquêtes de l'anthropologue Philippe Garigue sur la parenté en milieu urbain¹.

Par la suite, la famille demeure un objet d'investigation scientifique largement présent, avec toutefois une éclipse d'intérêt pendant les décennies soixante-dix et quatre-vingt, alors qu'on assiste, un peu comme ailleurs en Occident, à un bouleversement spectaculaire du paysage familial : baisse importante des taux de fécondité et désaffection non moins brutale à l'égard du mariage traditionnel, qui se traduit par une montée des divorces et des unions libres. Portés par des changements culturels majeurs (libéralisation des moeurs, contrôle des naissances, etc.) et par des transformations économiques profondes (accès des femmes mariées au

1. Bien que la recherche proprement dite sur la famille soit plus récente chez les travailleurs sociaux, dès la naissance du service social au Québec, dans la décennie de 1940, l'intérêt pour le domaine familial est tout-à-fait central pour la profession. En témoignent la mise en place d'un bureau d'aide social à la famille, les multiples mémoires de maîtrise consacrés aux mères célibataires, aux jeunes délinquants, etc.

marché du travail, etc.) cumulant parfois dans des modifications législatives marquant une nette rupture avec le passé, accompagnés d'une désaffection très nette du sentiment religieux ainsi que de mouvements sociaux puissants, mouvements de jeunes et mouvements des femmes qui remettent en question autant les relations entre les âges qu'entre les sexes, ces changements familiaux laissent les analystes des sciences humaines déconcertés et, pour plusieurs, silencieux.

Il a donc fallu prendre distance face à cet objet « famille », trop explosif en même temps que trop fluide. C'est à la faveur des débats publics introduits par l'implantation d'une politique familiale au Québec que ces chercheurs du social et du psychologique se sont remis au travail, se joignant aux intervenants et aux planificateurs gouvernementaux, déjà aux prises avec les problèmes que les changements familiaux avaient suscités dans la population. Car une telle transition, on le conçoit, ne se fait pas sans une perturbation importante de la vie quotidienne et de l'ordre social établi.

C'est dans la foulée de cette reprise très nette de l'intérêt public et scientifique pour le domaine familial que s'est tenu le premier symposium québécois de recherche sur la famille. Ouvert non seulement aux chercheurs des institutions universitaires et gouvernementales mais à tous ceux qui s'intéressaient à la recherche sur la famille dans différents domaines, ce symposium a réuni plus de 250 participants, les 24 et 25 octobre 1991 à Trois-Rivières, sous l'initiative conjointe de l'Université du Québec à Trois-Rivières et du Centre des services sociaux du Centre du Québec, en collaboration avec divers intervenants et organismes dont on trouvera la liste dans la page des Remerciements.

Avant de présenter les communications scientifiques qui ont fait l'objet d'exposés lors du symposium, il importe de faire écho à certains des débats de nos assises concernant le développement de la recherche québécoise sur la famille. Les discussions ont tourné autour de trois thèmes :

- on a cherché à définir les exigences d'une recherche pertinente et de qualité ;
- on a posé la nécessité d'une diffusion adéquate des travaux portant sur la famille ;
- on s'est enfin inquiété du financement de la recherche dans ce domaine.

Le développement d'une recherche pertinente et adéquate sur la famille exige d'abord une appréhension la plus objective, la plus rationnelle possible du domaine à analyser. On a dit de la famille que c'était l'un des objets de recherche le plus chargé d'idéologies et d'émotivité. Cela se comprend car nous avons tous une connaissance spontanée de la famille, pour y avoir vécu pendant l'enfance et l'adolescence et/ou pour avoir « fondé une famille » soi-même comme adulte. Ce qui fait de nous, comme chercheurs, des observateurs déjà impliqués, déjà participants avant même d'aborder l'objet d'étude. Un bon chercheur, une bonne chercheuse du domaine familial se doit donc de prendre distance face à son objet pour arriver à le relativiser et à le problématiser. Pour ce faire, différentes voies s'offrent aux chercheurs : une ouverture sur le temps d'abord et alors une certaine connaissance de l'histoire de la famille s'impose ; une ouverture sur l'espace, et alors une comparaison entre différents pays et cultures est une stratégie qui permet aussi une prise de distance face à l'objet famille d'ici ; la recherche multidisciplinaire peut également être très féconde de même que, à l'intérieur de sa propre discipline, la multiplication des approches méthodologiques et des modes d'investigation (par exemple le quantitatif ne peut plus négliger le qualitatif, pas plus que le transversal, le longitudinal). Dans le domaine de la famille, on peut même aller jusqu'à prétendre que seule une recherche ouverte, au-delà de sa propre méthodologie, de sa propre discipline et de sa propre société, permet d'éviter l'alarmisme inutile, le moralisme étroit et le simplisme dans l'analyse.

Une fois posée cette condition particulière au champ de la famille, d'autres aspects méritent attention : une recherche pertinente et adéquate sur la famille exige en outre un bon équilibre entre recherche fondamentale et recherche appliquée. Si la première s'inscrit davantage dans une finalité de sens et de connaissance, alors que la seconde a pour objectif la résolution de problèmes et l'intervention, chacune de ces approches est essentielle au développement d'une recherche pertinente sur la famille, chacune peut et doit éclairer l'autre de façon utile. La présence, au symposium, de tenants de ces deux orientations de recherche, a donné lieu à plusieurs échanges, qui devront se poursuivre afin de faciliter le dialogue entre ces deux approches de la réalité familiale, qui ont beaucoup à apprendre l'une de l'autre et ne sont pas toujours conscientes de leur nécessaire complémentarité.

Une recherche pertinente est également ouverte aux besoins exprimés par les intervenants du domaine familial, qu'il s'agisse des groupes de citoyens réunis en associations volontaires ou des planificateurs gouvernementaux, en passant par tous ceux qui, dans les instances muni-

cipales, scolaires ou socio-sanitaires, publiques ou privées, dispensent des services aux familles des différents milieux sociaux, ethnies ou régions du territoire.

Une recherche pertinente et de qualité est enfin cumulative. Plusieurs travaux d'ici sur la famille sont menés sans avoir préalablement recensé les écrits québécois antérieurs. Ce qui donne des analyses qui ne reprennent pas les acquis de notre recherche, ou bien qui repartent à zéro, ou bien qui ne font référence qu'à des ouvrages d'ailleurs, le plus souvent américains ou français. On ne s'étonne pas qu'avec de telles pratiques, les aires de recherche explorées se chevauchent assez souvent et de façon parfois bien inutile.

Tout en adhérant à un tel diagnostic, des participants au symposium ont insisté sur la nécessité d'une meilleure diffusion de la recherche sur la famille québécoise, en particulier entre les disciplines et entre les secteurs de recherche appliquée et fondamentale. On a exprimé, à ce propos, le souhait que des outils de diffusion, bibliographiques ou autres, soient mis à la disposition des chercheurs et intervenants intéressés au domaine de la famille.

Un troisième thème a retenu l'attention des participants, à l'ouverture et à la clôture du symposium : on a exprimé des inquiétudes quant au financement de la recherche en sciences humaines et, conséquemment, en ce qui touche à la recherche sur la famille. Ainsi paradoxalement, alors qu'on observe un regain d'intérêt pour la recherche dans le domaine familial, on assiste depuis quelques années à des coupures et réorientations défavorables des budgets consacrés à la recherche en sciences humaines². À quelques exceptions près, on s'est aussi demandé s'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter des nouvelles règles d'attribution de fonds de la part d'organismes qui favorisent les équipes (modèle emprunté aux sciences de laboratoire et pas toujours approprié aux sciences humaines) et qui favorisent les chercheurs d'élite, en somme ceux qui pourront accéder à la

2. Ainsi le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSHC) vient d'abolir son secteur de subvention stratégique consacré à la famille et à la socialisation de l'enfant. Pour sa part, l'organisme subventionnaire québécois FCAR (Fonds pour la formation des chercheurs et l'aide à la recherche) a réorienté l'affectation de son financement : voir Marie-Josée Legault, « Les nouveaux programmes du Fonds FCAR et la chute des sciences de l'humain et du social », *Bulletin d'information de l'ACSALF* (association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française), vol. 13, no. 3, août 1991, pp. 7-8.

compétition internationale. Cette sélectivité accrue, écrivait le professeur Normand Séguin³, entraîne nécessairement l'exclusion de chercheurs de bonne qualité, qui ne pourront plus être subventionnés et, conséquemment, ne pourront poursuivre leur recherche. En outre ces organismes ont récemment formulé des nouveaux critères d'accès à leurs programmes qui, directement ou indirectement, écartent les chercheurs non universitaires. Déjà le phénomène a touché des centres québécois reconnus et bien établis qui, selon le témoignage de participants au symposium, se voient dans l'obligation de réduire leur programme de recherche et de congédier des chercheurs, faute de subventions pour simplement maintenir leurs activités. Et dans un symposium qui a largement soulevé la nécessité d'une meilleure communication entre chercheurs et intervenants, une chercheure universitaire et directrice de revue s'est inquiétée du faible intérêt des organismes subventionnaires pour les publications (revues, ouvrages) qui ont pour objectif premier le transfert de connaissances.

Ces réorientations et lacunes du financement de la recherche en sciences humaines amènent à poser des questions parfois brutales. Jusqu'à quel point l'obsession de l'« international », dans un contexte de mondialisation des échanges économiques, risque-t-elle de sacrifier des « initiatives locales » qui font un travail essentiel, à la fois pour soutenir une connaissance fondamentale de la famille québécoise, à la fois pour épauler et « outiller » les intervenants et les planificateurs ? À long terme, on risque de faire fausse route car on conçoit difficilement qu'un champ vigoureux de recherche, comme celui qu'on souhaiterait implanter dans le domaine de la famille, puisse se baser sur deux ou trois chercheurs d'élite sans qu'à la base il n'y ait un faisceau de travaux de recherche, solidement arrimés à la réalité d'ici et susceptibles de nourrir des comparaisons avec les autres pays.

D'autant plus que le processus d'élaboration des politiques, et bien entendu celui de l'élaboration d'une politique familiale au Québec, s'est transformé au point de faire maintenant une large place aux données de recherche empirique. Les résultats de recherche deviennent un instrument capital dans le processus de formulation des politiques tout autant que dans celui qui conduira à leur adoption ou à leur rejet.

3. « Excellence et développement scientifique : le cas des humanités et sciences sociales », *Interface*, janv.-fév. 1991, pp. 22-26.

PLAN DE L'OUVRAGE

Un total de soixante-cinq (65) communications ont été présentées à l'occasion du Symposium. Au moment de l'acceptation de leur communication, les participants étaient informés de la possibilité de soumettre un manuscrit pour fins de publications. Ils étaient également informés que les manuscrits seraient évalués par les membres du Comité scientifique du symposium. Nous avons été très souples dans le respect des échéances.

Les trois quarts des communications ont fait l'objet d'un texte rédigé. Dans l'évaluation des textes, nous nous en sommes tenus aux critères reconnus d'un travail de recherche, notamment : présence ou non d'un cadre d'analyse clair et explicite ; présentation ou non de données de recherche empirique ; qualité de l'analyse, qualité et étendue de la documentation, etc.

Le plan de l'ouvrage reprend globalement l'organisation thématique du symposium.

La première partie traite tant des problèmes de « définition » et d'étude de la famille, ainsi que de certains changements que celle-ci a connus. Une certaine distance d'avec l'objet est nécessaire, car nous savons que ce que l'on entend par « famille », « enfant », « parent », « couple » a changé et changera encore. De même, il importe d'être attentif aux aspects historiques et culturels de manière à appréhender les phénomènes familiaux dans toute leur épaisseur temporelle, de manière à pouvoir identifier ce qui a le plus profondément changé. La comparaison interculturelle à cet égard peut s'avérer également un outil d'analyse fort révélateur.

La seconde partie porte essentiellement sur les aspects juridiques de la famille, thème important qu'a bien reflété le symposium. Sans prétendre faire le tour de tous les aspects pertinents, les textes réunis sous cette rubrique n'en constituent pas moins des examens révélateurs des changements juridiques en cours relativement au droit de la famille, des enjeux qu'ils soulèvent, des conséquences pratiques de leur évolution. On a souvent dit que le droit reflétait l'évolution de la société et des moeurs, comment pourrait-il en être autrement en ce qui concerne la famille ?

La troisième partie traite des politiques sociales et économiques s'adressant directement à la famille ou ayant une incidence sur elle. Lutte à la pauvreté, logement, difficulté d'insertion sur le marché du travail,

impôts, transferts fiscaux, constituent quelques-uns des aspects qui sont abordés. L'environnement économique constitue évidemment une donnée de base de toute analyse de la famille contemporaine, et les textes de cette partie y font écho.

La quatrième partie porte sur ce que l'on pourrait appeler l'univers de la parentalité et de « l'enfantalité » : être parent de nos jours, ne va pas de soi, tout comme il semble qu'il soit de plus en plus difficile d'être enfant... Un certain nombre de textes sont réunis autour du thème du désir ou non d'enfants, de l'évolution de la situation des enfants dans la société québécoise, des rapports parents-enfants. On conviendra que sur ce thème il reste encore beaucoup à étudier et à comprendre.

Faisant suite à cette section, une autre partie de l'ouvrage contient également une partie traitant des solidarités sociales, des liens d'entraide et de support à la famille. Les solidarités sont tout autant le fait des liens intergénérationnels (grands-parents-enfants-petits-enfants) que des supports institutionnels.

La dernière partie enfin aborde quelques-uns des problèmes avec lesquels est confrontée la famille moderne, particulièrement les problèmes de violence.

Il faut insister sur la diversité des perspectives disciplinaires ; aucune discipline n'a le monopole des études sur la famille, et en cela les Actes du symposium en constituent une nette indication : droit, économie, histoire, sociologie, science politique, psychologie, travail social, anthropologie, démographie, etc. De même on pourra lire des travaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée, et de recherche liées à des interventions sociales ou psychologiques. La multiplicité et la diversité des thématiques de recherche en matière familiale est également bien reflétée dans cet ouvrage.

Bref un ouvrage qui reflète la diversité et la pluralité des thématiques de recherche actuelles. Nous ne saurions trop remercier les chercheurs qui y ont contribué.